
1. Poids spécifique

Le poids spécifique est le poids d'un volume connu de grain exprimé en kilogrammes par hectolitre (kg/hl).

Équipement exigé pour déterminer le poids spécifique

Mesure d'un demi-litre (0,5 l)

Tasse cylindrique dont le diamètre intérieur est d'environ 90 millimètres (mm), et la hauteur d'environ 77,5 mm. La mesure est calibrée de façon à contenir 500 millilitres (ml) d'eau, ± 1 ml, à 20 °C.

Entonnoir Cox

Entonnoir dont l'orifice est de 3,81 centimètres (cm), et la hauteur de 4,41 cm à partir de l'orifice jusqu'au haut de la mesure d'un demi-litre; sert à verser uniformément le grain dans la mesure.

Baguette

Morceau de bois dur rond d'un diamètre de 2,2 cm et d'une longueur d'environ 23 cm.

Balance

Toute balance métrique électronique approuvée pour utilisation dans le commerce par Mesures Canada, ce qui doit être appuyé par un certificat à jour de Mesures Canada.

Tableaux de conversion du poids spécifique

[Tableaux](#) servant à convertir en kilogrammes par hectolitre le poids du grain obtenu en utilisant la mesure d'un demi-litre. Ils se trouvent sur le site Web de la Commission canadienne des grains. Il est aussi possible d'utiliser [les calculateurs du poids spécifique](#).

Procédure

1. Versez le grain à analyser dans la mesure d'un demi-litre jusqu'au point de débordement.
2. Assurez-vous que la plaque est insérée dans l'entonnoir Cox.
3. Versez le contenu de la mesure d'un demi-litre, plus une petite poignée supplémentaire, dans l'entonnoir Cox.
4. Placez la mesure d'un demi-litre sur un support solide.
5. Placez l'entonnoir Cox par-dessus la mesure d'un demi-litre afin que les pieds entaillés de l'entonnoir soient fixés solidement sur le bord de la mesure.
6. Retirez rapidement la plaque de l'entonnoir Cox pour que le grain coule uniformément dans la mesure d'un demi-litre.

7. Enlevez tout doucement l'entonnoir Cox du haut de la mesure d'un demi-litre afin de ne pas remuer le grain.
 - ▲ **Important :** Tout secouage de la mesure d'un demi-litre à ce point-ci occasionnera le tassement du grain dans la mesure et pourrait donner des résultats inexacts.
8. Placez la baguette de bois dur sur le bord de la mesure d'un demi-litre et, en faisant trois mouvements égaux en zigzag, nivelez le grain de façon à ce qu'il soit au même niveau que le rebord supérieur de la mesure.
9. Versez le grain qui reste dans la mesure d'un demi-litre dans le plateau récepteur de la balance.
10. Déterminez le poids en grammes du grain dans le plateau de la balance.
11. Convertissez le poids en grammes du grain dans la mesure d'un demi-litre en kilogrammes par hectolitre à l'aide des [tableaux de conversion](#) ou des [calculateurs](#) du poids spécifique de la Commission canadienne des grains.

Remarque : Pour tenir compte du tassement du grain, la Commission canadienne des grains applique une correction, soit le facteur de tassement, pour prédire le poids spécifique exprimé en kilogrammes par hectolitre. Les données servent à élaborer des modèles statistiques déterminant le rapport entre le poids du grain non tassé et le poids du grain tassé, tel que déterminé à l'aide d'un chondromètre Schopper. Il n'est pas possible de déterminer avec exactitude le poids spécifique exprimé en kilogrammes par hectolitre en doublant le poids du grain dans la mesure d'un demi-litre et en divisant par dix. Les [tableaux de conversion](#) et les [calculateurs](#) du poids spécifique de la Commission canadienne des grains incorporent le facteur de tassement pour divers grains, et il faut les utiliser pour convertir le poids spécifique en kilogrammes par hectolitre.

Le poids spécifique est déterminé sur un échantillon nettoyé, après avoir extrait les impuretés selon les procédures décrites pour chaque grain, à l'exception du maïs.

Le poids spécifique du maïs est déterminé avant d'extraire le maïs fendillé et les matières étrangères (CCFM). Lorsque les conditions de livraison ou les modalités d'un contrat indiquent que les impuretés peuvent être déduites du maïs, le poids spécifique est déterminé après l'extraction des impuretés.

Remarque : Les échantillons sont classés « Échantillon – Poids léger » seulement si le poids spécifique est inférieur au poids spécifique minimum établi pour le grade inférieur du grain en question, conformément à l'ordre de priorité stipulé dans le [Glossaire](#) du présent guide.